

Programme **SAFE** pour toutes les familles

Programme d'avertisseur de fumée pour toutes les familles



Message d'intérêt public Radio

Dans l'intérêt de la sécurité publique, veuillez annoncer le message important suivant chaque fois que cela est possible pendant vos émissions.

Installez des avertisseurs de fumée – c'est la loi!

Voix hors champ : Durée de 30 secondes

Si un incendie éclatait à votre domicile cette nuit, les avertisseurs de fumée augmenteraient de 50 % vos chances de survie. Le service d'incendie vous le rappelle : avoir des avertisseurs en état de marche n'est pas seulement une bonne idée, c'est la loi.

Le Code de prévention des incendies du Manitoba exige que chaque habitation ait des avertisseurs en état de marche à chaque étage et à la sortie de chaque aire de couchage. Testez vos avertisseurs chaque mois et changez les piles une fois par an. S'ils ont plus de 10 ans, remplacez-les par des avertisseurs neufs.

Ce message *alarmant* vous est communiqué par le _____ <insérer le nom du service d'incendie> _____
et cette station.

- 30 -

Renseignements supplémentaires :



Fourni en partenariat avec les services
de lutte contre les incendies du Manitoba.

Manitoba 